



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

www.sgpdll.com (site officiel)

www.seniorspdll.chez.com/ (Fernand Canselier)

ANNEE 2009

Tables des matières

PAGES

- 3	Ordre du jour AG
- 4	Rapport moral
- 5 à 7	Rapport financier
- 8	Budget 2008
- 9	Détail des recettes droit de jeu
- 10	Prévision budget 2009
- 11	Inventaire
- 12 à 13	Compte rendu AG
- 14	Tarif green-fee
- 15 à 17	Statuts de l'association
- 18 à 19	Règlement intérieur
- 20 à 21	Palmarès 2008
- 22	Calendrier 2009
- 23 à 24	Règlement match-play
- 25 à 26	Constitution des poules et lieux de rencontres
- 27 à 28	Tableau des rencontres des poules
- 29	Feuille de match (match-play)
- 30	Règlement double greensome
- 31 à 33	Règlement championnat stableford individuel et par équipes
- 34	Organisation d'une compétition
- 35	Règle contre le jeu lent
- 36	Feuille compte rendu d'une journée de compétition
- 37	Soirée de gala et Bretagne/ Pays de la Loire
- 38	Liste des membres du conseil d'administration
- 39	Liste des délégués des golfs
- 40	Feuille pour l'inscription des membres
- 41 à 42	Modèle de convocation aux compétitions

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GOLF DE NANTES VIGNEUX LE 17 DECEMBRE 2008

Rapport Moral et d'activité 2008.

Rapport Financier 2008.

Quitus.

Renouvellement du tiers sortant et élection du bureau.

Election du Président et du Bureau.

Présentation du budget pour l'année 2009.

Présentation de l'article 6 du règlement intérieur et vote d'acceptation.

Présentation des différentes compétitions.

Approbation du calendrier des compétitions.

Questions diverses.

RAPPORT MORAL 2008

Je vous remercie de votre présence pour cette cinquième Assemblée générale de l'Association des seniors golfeurs des Pays de la Loire. Il ne faut pas oublié qu'avant cette association il y avait une Amicale qui a été successivement présidé par Albert JULAUDE, Roger MACE et Jean-Pierre BARRAUD. D'Amicale nous sommes devenue Association ce qui je pense n'a pas changer notre philosophie d'aborder les rencontres entre les golfs. Le plus c'est que nous avons des formules de compétitions plus nombreuses pour nous affronter. Elles ont été le fruit de l'imagination de mes prédécesseurs et vue le nombre des rencontres je ne veux pas en ajouter. De la gestion bon enfant, au coin du bar pendant le dix-neuvième trous, pour les résultats, nous sommes maintenant à la merci d'un ordinateur défaillant, d'une clé USB qui n'ouvre pas la bonne porte ou d'ELKA qui ne fait aucun cas des soucis des délégués. Malgré cela nous arrivons à nous en sortir avec, je le conçois la science et tous les gris-gris de notre ami Fernand CANCELIER.

En 2003 nous étions 597 membres. En 2008 nous finissons l'année avec 918 membres. Cette progression est je pense du au fait de l'attrait de nos compétitions sur des golfs diversifiés et offrant des prestations de bon aloi.

L'année dernière nous avons eu quelques soucis avec les tarifs que certains Directeurs de golf voulaient nous imposer. Cela a pollué nos jugements et a surtout faussé l'éthique sportive de la saison car nous avons voulu mettre en place un calendrier pénalisant les golfs qui proposaient une augmentation de tarif trop importante ce qui n'a pas été fait pour la deuxième phase des compétitions. La faute en incombe au Président qui n'a pas su imposer son idée et j'en fait mon mea-culpa.

Je pense que malgré tout cette année à été bonne. 5267 départs, malgré le nombre moins important des compétitions de match-play et de stableford, mais avec un plus pour la rencontre Bretagne /PDLL. Les compétitions de greensome rencontrent un succès toujours croissant. Cette année nous aurons 3 rencontres le même jour pour limiter le nombre de participant qui pourrait devenir ingérable.

Cette année la principale satisfaction est d'avoir remporté le trophée Bretagne/ PDLL. Cela faisait plus de 5 années qu'il nous échappait. A nous de le conserver sur les terres Bretonnes. Pour mémoire je cite le golf de NANTES VIGNEUX qui remporte le trophée en brut et SARGE LE MANS GOLFIER le trophée en net. Et puis l'autre satisfaction fut la soirée de gala. Nous étions 340 convives pour partager cette soirée d'adieu à l'année 2008. Je remercie vivement notre ami Marc CHENE pour l'organisation de cette soirée et notre ami Fernand CANCELIER pour avoir géré les 280 départs de la dernière compétition, compétition qui s'est terminée à la lueur des bougies.

Les vainqueurs des différentes compétitions ont été nommés et récompensés lors de la soirée Cette année pour la deuxième fois nous avons une équipe participant au 24 heures de golf sur le golf des 24 heures le Mans. Leur prestation à été particulièrement bonne puisqu'elle termine troisième en brut sur 18 équipes engagées.

Chacun à pu se rendre compte de l'ampleur des dotations, aussi bien pour récompenser les lauréats que pour les tombolas. D'une part la situation financière de notre Association particulièrement saine nous à permis d'offrir plus de lots d'importances et d'autres par la générosité de nos partenaires a rendu la soirée plus somptueuse.

Je remercie la Financière Foch, la Route du Golf, VandB et Château Haut Meyreau, nos partenaires que vous pouvez retrouver sur notre site internet.

La situation financière est saine. Je laisserai à notre trésorier le soin de vous présenter les comptes et le budget 2009. Merci de votre attention.

Rapport financier de l'exercice 2008 et Budget 2009

Au 16 décembre 2008, date de clôture de l'exercice 2007/2008 la situation comptable de l'association est la suivante :

Recettes :	67 281,15 €
Dépenses :	68572,30€
Déficit :	- 1291,15 €

Situation de trésorerie :

Banque :	+ 718,65 €
Livret bleu :	+ 21 000 €
Total :	+ 21 718,65 €

Nous disposons, donc, de ces disponibilités pour l'ouverture de l'exercice 2009, à compter du 17 décembre 2008.

Le déficit comptable reste, toujours, difficilement admissible pour le gestionnaire financier mais sa correction avec l'excédent de l'exercice précédent de 2021,72 €, permet de vérifier que le cumul des deux exercices permet encore de dégager un excédent de 730,57 €.

Ce constat traduit le bon fonctionnement de l'Association qui absorbe ses excédents au profit de ses adhérents.

L'année 2008 aura été un bon exercice saluée par une **progression de 8% des effectifs** : 853 membres fin 2007 pour **918 membres fin 2008** et par conséquence, une évolution favorable des cotisations qui se chiffre à 32 120 €

Les droits de jeu issus des compétitions ont atteint la somme de 21 513 € dont 2225 € de recettes relatives à la rencontre Bretagne/PDLL, soit un net de 19 248 € apportés par la présence en compétition de **4812 joueurs**.

Il est nécessaire de rappeler que les droits de jeu ont été abaissés de 5 à 4 € pour l'année 2008. Ceci a eu pour conséquence **la perte d'une recette de 6 747 €** par rapport à 2007, qui avait comptabilisé 5199 départs. Il faut tenir compte que la modification de la formule de jeu en match-play en 2008, a vu le nombre de participants passer de 624 joueurs en 2007 à 384 en 2008 soit un déficit de recettes de 1200 €

Ce constat met en évidence que l'abaissement du coût du droit de jeu n'a pas eu pour conséquence une augmentation du nombre de compétiteurs.

Malgré cette perte de ressource, l'Association à fait face :

- à 1660 € d'achat supplémentaire de lots et trophées.
- à 4968 € de participation à la soirée de gala.
- à 1000 € d'achat et entretien informatique ;

Soit une dépense globale de 7628 € qui a été absorbé sans difficulté.

Les postes dépenses qui sont en dépassement sur le budget prévisionnel 2008 :

- **Gestes** 1633,38 pour 1400 +16,6%, je reviendrais sur ce poste dans les commentaires sur le budget 2009 .
- **Soirée de gala** 16343,40 pour 14000 + 116,73% Pour ce poste , il faut corriger avec la participation des membres présents à/c. de 11 395,00 . Ce dépassement est expliqué par le nombre exceptionnel des participants de 340.
- **Informatique :** 1180,34 pour 1000 + 18%. Il a fallu remplacer un ordinateur et une imprimante.

- **Lots et trophées** 13548,03 pour 9500 +21,60%. Cette dépense a été permise par l'absence du coût de la location de la salle réservée pour la soirée de gala (**Seulement 250 euros remis pour les œuvres sociales de St André des Eaux**). A noter que la location de la salle de la Chapelle sur Erdre était de 1700 euros. Une précision, dans ces dépenses, il y a une facture de champagne de 756 euros qui concerne l'exercice 2006. La facture ne nous a été réclamée que début 2008.

Tous les autres postes comptables du budget prévisionnel ont été en adéquation avec les réalisations comme le démontre les documents en votre possession.

Notre comptabilité a fait l'objet, le 26 Novembre 2008, d'un contrôle réalisé par Odile ROLLINI. Rapport favorable sur la tenue des comptes.

COMMENT ABORDER 2009 ?

Le budget prévisionnel estime une stabilité de l'effectif « adhérents » à 900 membres, représentant des cotisations de 31 500 €

Le second poste « recette », les droits de jeu établi une prévision de 5000 départs en compétition, ce qui semble réalisable en fonction de la mise en place du programme de compétition 2009.

Le budget est calculé à partir **d'un droit de jeu maintenu à 4 € pour 2009.**

La recette, droit de jeu est donc estimée à 20 000 €

Nous estimons que la clôture de l'exercice se terminera sur **un déficit de 1120 euros**. Une correction a été faite sur le poste informatique, lors de la réunion du C.A. pour porter la dépense à 1000 euros en raison de fournitures informatiques à mettre à la disposition des délégués, sous forme de clés USB, pour la gestion des résultats des compétitions dans la formule ELKA.

A ce stade, il est bon de tenir compte de la situation économique actuelle et prendre des dispositions visant à ne pas générer de charges supplémentaires pour nos membres.

Le programme « compétition » envisagé met l'accent sur ce point pour éviter des frais de déplacement trop élevés. Parallèlement, on peut être raisonnablement confiant face à la crise actuelle qui ne devrait pas entraîner d'augmentation sur les prix de l'énergie et des services, pétrole et péage par exemple. D'autre part, il apparaît que les directeurs de golf devront être convaincus que l'augmentation du tarif des greens-fee pourrait nuire à la fréquentation des golfs.

Le budget « prévisionnel » 2009 sera un budget encadré au niveau des dépenses compte tenu de l'environnement économique. Les dépenses de fonctionnement sont maintenant cernées et resteront dans les moyennes des exercices passés ;

Des postes doivent faire l'objet d'une attention particulière. C'est récurant mais il est toujours nécessaire de rappeler que le poste « Pots de l'Amitié » est encadré et qu'il ne doit pas dépasser **1,50 € par joueur inscrit**.

Ce poste comptable est lié aux « gestes ». Si globalement en 2008 on ne constate pas de dépassement sur la prévision, il a été vérifié dans le détail des dérapages.

Rappel des chiffres globaux : 8456 € budgétisés, 7794 € réalisés. « Pot de l'amitié » : 6161,20 et « Gestes » 1633,38.

Pour 2009 les prévisions sont les suivantes : 7500 € pour pots de l'amitié et 1500 € pour les gestes.

Si nous insistons sur la discipline à tenir, c'est qu'il est sans doute possible de limiter la dépense « pot » pour tenter de dégager des ressources pour les « gestes ».

Nous ressentons qu'une « plus grande générosité » de notre part à l'égard du personnel des golfs sollicité dans la gestion des compétitions, est attendue.

Si nous en avons les moyens, nous pourrions précéder ce fait avant qu'il nous soit imposé.

En conséquence, la garantie d'un bon exercice 2009 est conditionnée par un flux favorable des recettes. Celles procurées par les cotisations pouvant rentrer dans une certaine stabilité, il apparaît que se sont les recettes « droit de jeu » qu'il faut promouvoir. Les Délégués ont un challenge très important pour cette nouvelle année.

Dernière précision, nous disposons d'une réserve de trésorerie de 21 000 € qui est une garantie pour le financement, éventuel, d'une impasse budgétaire.

Je vous remercie de votre attention.

BUDGET 2008

SITUATION AU 16 DECEMBRE 2008

Libellé	RECETTES	REALISATION	PREVISION		Nbre Adhér	Réalisation	Prévision	%écart
1	COTISATIONS	32130	28700	111,95%	820	918		111,95%
2	DROITS DE JEU	21513	19546	110,06%				
3	RECETTES DIVERSES	13638,15 0	11555	118,00%				
4	RETROCESSION		0					
	TOTAL RECETTES	67281,15	59801	110,02%				

Libellé	DEPENSES	REALISATION	PREVISION					
1	REUNIONS ANNUELLES	3012,81	3500	86,00%				
2	POTS DE L'AMITIE	6161,2	7146	86,21%				
3	GESTES	1633,38	1400	116,67%				
4	IMPRIMERIE	286,11	300	95,33%				
5	TELECOM-TRANSPORTS	1557,51	1800	86,50%				
6	SOIREE DE GALA	16343,4	14000	116,73%				
7	PETITES FOURNITURES	445,61	550	81,00%				
8	INFORMATIQUE	1180,34	1000	118,00%				
9	ASSURANCE	402,57	420	95,71%				
10	POLOS	8599,24	9000	95,50%				
11	BALLES	10873,2	10500	103,55%				
12	LOTS ET TROPHEES	13548,03	9500	121,60%				
13	DEPENSES DIVERSES	1971,85	2205	89,38%				
14	24 HEURES DE GOLF	2557,05	2600	98%				
	TOTAL DES DEPENSES	68572,3	63921	107,00%				
Libellé	EXCE ou DEFIC	-1291,15	-4120					

Vérification								
	Disponible au 31Decembre2007	Banque	2009,8					
		Livret Bleu	21000					
			23009,8					
	Disponible au 16/12/2008	Banque	718,65					
		Livret bleu	21000					
			21718,7					
	Ecart		-1291,2					

DROITS DE JEU DES COMPETITIONS DE L'ANNEE 2008

DATE	GOLF	NOMBRE	MONTANT	POT AMITIE	GESTES	SOLDE NET	LIBELLE
06-mars-08	sargé	48	192	84,5	0	107,5	match play
06-mars-08	pornic	50	200	75	0	125	match play
06-mars-08	baugé	48	192	0	0	192	match play
08-mars-08	carquefou	48	192	100	0	92	match play
13-mars-08	savenay	48	192	60	0	132	match play
13-mars-08	cholet	24	96	62,4	0	33,6	match play
13-mars-08	le mans 24h	48	192	32	20	140	match play
20-mars-08	sablé	48	192	0	0	192	match play
02-avr-08	saumur	24	96	45	0	51	match play
09-avr-08	pornic	81	324	80	70	174	sgpdl
10-avr-08	sarge	104	416	126	17	273	greensome
10-avr-08	stjean de monts	163	652	110	0	542	greensome
11-avr-08	labretesche	130	520	160	50	310	sgpdl
15-avr-08	anjougolf	88	352	200	0	152	sgpdl
15-avr-08	ile d'or	66	264	171	0	93	sgpdl
17-avr-08	arçonnay	63	252	82,5	0	169,5	sgpdl
22-avr-08	baugé	103	412	60	0	352	sgpdl
24-avr-08	saumur	54	216	75	30	111	sgpdl
24-avr-08	laval	96	384	128	0	256	sgpdl
29-avr-08	guerande	42	168	76	0	92	sgpdl
06-mai-08	vigneux	106	424	175	20	229	sgpdl
06-mai-08	st jean de monts	70	280	80	0	200	sgpdl
07-mai-08	la domangère	77	308	140	0	168	sgpdl
13-mai-08	cholet	76	304	165,6	0	138,4	sgpdl
13-mai-08	sargé	81	324	105	32	187	sgpdl
13-mai-08	le croisic	84	336	120	30	186	sgpdl
15-mai-08	les fontenelles	104	416	161,5	0	254,5	greensome
15-mai-08	avrillé	152	608	132,5	0	475,5	greensome
20-mai-08	le mans 24h	80	320	75	30	215	sgpdl
22-mai-08	sablé	111	444	190	0	254	sgpdl
22-mai-08	les fontenelles	69	276	115	0	161	sgpdl
27-mai-08	la baule	108	432	249,4	20,6	162	sgpdl
27-mai-08	angers	65	260	67,5	98,98	93,52	sgpdl
29-mai-08	avrillé	84	336	125	0	211	sgpdl
20-mai-08	Nantes erdre	76	304	91,8	0	212,2	sgpdl
29-mai-08	savenay	93	372	86,4	139,5	146,1	sgpdl
29-mai-08	carquefou	81	324	180	0	144	sgpdl
05-juin-08	Nantes erdre	90	360	135	28,6	196,4	greensome
05-juin-08	laval	120	480	153	0	327	greensome
12-juin-08	stjean de monts	106	424	120	0	304	sgpdl
12-juin-08	anjougolf	88	352	120	0	232	sgpdl
19-juin-08	baugé	90	360	67,5	0	292,5	sgpdl
19-juin-08	ile d'or	92	368	100	14,5	253,5	sgpdl
26-juin-08	Angers	144	576	105	94,48	376,52	greensome
02-sept-08	Carquefou	142	568	240	0	328	sgpdl
11-sept-08	Nantes erdre	92	368	117	20	231	sgpdl
11-sept-08	Sable	112	448	150	0	298	sgpdl
16-sept-08	Angers	143	572	90	109,72	372,28	sgpdl
18-sept-08	Cholet	78	312	140,7	0	171,3	sgpdl
25-sept-08	Sargé	193	965	0	192	773	Bretagne loire
25-sept-08	le mans 24h	252	1260	150	426	684	Bretagne loire
02-oct-08	pornic	137	548	180	50	318	sgpdl
02-oct-08	savenay	95	380	130,4	0	249,6	sgpdl
07-oct-08	vigneux	120	480	175,5	30	274,5	sgpdl
14-oct-08	la baule	280	1120	0	110	1010	strokplay
		5267	21513	6161,2	1633,38	13718,42	

PREVISION DU BUDGET PDLL 2009

RECETTES					prévisions 2009	prévisions 2008
			nombre	valeur		
1	COTISATION	prévision membres	900	35,00 €	31 500 €	28 700,00 €
2	DROITS DE JEU		5 000	4€	20 000 €	19 546,00 €
3	DIVERSES RECETTES				11 100 €	11 555,00 €
4	RETROCESSION					
	TOTAL DES RECETTES				62 600 €	59 801,00 €
DEPENSES						
1	REUNIONS ANNUELLES				3 500,00 €	3 500,00 €
2	POTS DE L'AMITIE				7 500,00 €	7 146,00 €
3	GESTES				1 500,00 €	1 400,00 €
4	IMPRIMERIE				300,00 €	300,00 €
5	TELECOM-TRANSPORTEUR				1 600,00 €	1800,00 €
6	SOIREE DE GALA				13 000,00 €	14 000,00 €
7	PETITES FOURNITURE				500,00 €	550,00 €
8	INFORMATIQUE				1 000,00 €	1000,00 €
9	ASSURANCE				420,00 €	420,00 €
10	POLOS				9 000,00 €	9 000,00 €
11	BALLES				10 800,00 €	10 500,00 €
12	LOTS ET TROPHEES				10 000,00 €	9 500,00 €
13	DEPENSES DIVERSES				2 000,00 €	2205,00 €
14	24 HEURES DE GOLF				2 600,00 €	2 600,00 €
	TOTAL des DEPENSES				62 97000 €	63 921,00 €
	BALANCE				-1120,00 €	- 4120 €

INVENTAIRE 2009

84	POLOS
11	SACS A CHAUSSURES
65	SACS A DOS
12x3	CHAUSSETTES DIVERSES
68	POCHETTES FOURRE-TOUT
24	SERVIETTES
25	T-SHIRT L
8	PARAPLUIES
128	PARAPLUIES AUTOMATIQUES
2	PARAPLUIES SACS
142	SACS ISOTHERMES
8	TIRE -BOUCHONS
96	BOUTEILLES DE VIN
58	CASQUETTES
402	BALLES ULTRA
888	BALLES SMART-CORE
1	ORDINATEUR PORTABLE
1	IMPRIMANTE

Assemblée générale du 17/12/2008

Tous les golfs (24) sont représentés par leurs délégués ou leurs fondés de pouvoir pour les clubs d'Alençon, Anjou, et Sargé. Etaient présents les 2 membres d'honneur Mrs Macé et Barraud.

A 10H30 précise le président Michel Rault ouvre la séance, et présente le rapport moral. Il se félicite du bon déroulement de nos compétitions, de l'excellente participation, remercie les délégués pour leur engagement au service de nos équipes et de nos membres.

Il regrette que les décisions concernant l'organisation des rencontres en fonction du prix des green-fees aient faussé l'équité sportive. Il précise que la saison prochaine cette erreur serait réparée.

La victoire sur la Bretagne a été une grande satisfaction, les équipes participantes en sont remerciées. Sont remerciés également les organisateurs de la Finale à La Baule, en particulier Marc Chéné qui cesse ses fonctions de délégué. Le président remercie les sponsors et évoque leur participation.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués : Michèle Jaccaz pour Carquefou, Jean Marie Chambrier, pour Sablé, Pierre Lefebvre pour Vigneux et Philippe Glaud pour La Baule. Il termine en présentant le palmarès 2008 et fait applaudir les lauréats.

Le rapport financier est présenté par le trésorier Daniel Viteur documents à l'appui tableaux et textes. Il ressort de la saison écoulée que malgré le plus petit nombre de compétitions, de la baisse des droits de jeu de 5 à 4 euros, l'exercice présente seulement un léger déficit largement compensé par l'excédent de la saison précédente. La réserve financière de l'association s'élevant à 21718,65 euros.

Le trésorier insiste auprès des délégués pour qu'ils poursuivent la politique de rigueur concernant les pots de l'amitié et les gestes.

Il présente également chiffre à l'appui le budget prévisionnel 2009.

Aucune question n'étant posée quant à ces deux rapports le président sollicite le quitus à l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité

Le secrétaire René Delrieu présente l'élection concernant le renouvellement du tiers sortant ainsi qu'un poste à pourvoir en remplacement d'André Brocard démissionnaire.

Sont candidats les sortants : Chaudemanche Alain, De la Morandais Dany, Grolleau Michel Magne Serge et comme nouveaux candidats : Colin Daniel & Lefebvre Pierre. Le vote se déroule à bulletins secrets en tenant compte statutairement des droits de chaque club.

Les résultats sont les suivants inscrits : 111, votants : 111, exprimés 111, nuls : 0

.../...

Ont obtenus : Chaudemanche Alain 105 voix, Grolleau Michel : 104, De la Morandais Dany : 95, Magne Serge : 89. Tous les quatre sont réélus pour 3 ans. Lefebvre Pierre :88, est élu pour 1 an. Colin Daniel : 65 voix non élu.

Le Conseil d'administration se retire et vote pour désigner le bureau, Michel Rault, Daniel Viteur, et René Delrieu sont reconduit dans leurs fonctions de président, trésorier et secrétaire.

La séance reprend par la présentation au vote de l'article 6 du règlement intérieur, portant sur les droits de vote pour le quitus et les motions. Jean Pierre Barraud prend la parole et exprime son opposition à cet article. Le président met au vote à bulletin secret.

L'article 6 du règlement intérieur est adopté par 21 voix avec 1 voix contre et un bulletin blanc.

Michel Rault présente le championnat match-play puis le championnat double greensome. René Delrieu présente le championnat individuel et par équipe stableford.

La documentation fournie précédemment à tous expliquait en détail ces championnats, mis au point par le conseil d'administration. Les délégués adoptent ces formules à l'unanimité.

Avant la clôture de la séance, Roger Macé (membre d'honneur) évoque le souvenir des frères Rambaud d'Angers et déclare ne plus se sentir en adéquation avec le fonctionnement de notre association.

Le président remercie l'assemblée, clos les débats et invite les participants au déjeuner en commun.

Fait à Vigneux le 17/12/2008

Le secrétaire René Delrieu

TARIFS G-F 2009

Terrains	Fev/Mars 2007	Avril/Octo 2007	Fev/Mars 2008	Avril/Octo 2008	Fev/Mars 2009	Avril/Octo 2009	
							Semaine carottage
Alençon					20	20	suivant nos compétitions
Angers	23	23	25	25	25	25	
Anjou	23	23	25	25	25	25	
Avrillé	23	23	25	25	27	27	23/27 mars
Baugé	22	22	26	26	26	26	
Carquefou	22	22	26	26	26	26	15 mars, 15 octobre
Cholet	19	22	26	26	22	26	16 mars et 24 août
Erdre	20	23	25	26	27	27	
Guérande		21	25	25	25	25	fin mars
Ile d'Or	22	22	28	28	29	29	mars/avril selon météo
La Baule		27	28	28	30	30	
La Bretesche	27	27	28	28	30	30	
Laval	23	23	24	24	24	24	
La Domangère			28	28	28	28	
Le Croisic	21	21	25	25	25	25	
Le Mans	23	23	23	23	25	25	semaine 15
Les Fontenelles	25	25	28	28	28	28	3eme semaine mars
Pornic	25	25	28	28	28	28	
Sablé	22	26	28	28	29	29	fin mars
Sargé	20	22	21	23	25	25	1ere semaine avril
Saumur	20	20	19	19	19	19	
Savenay	25	25	28	28	28	28	
St Jean de Monts	25	25	28	28	28	28	
Vigneux	27	26	28	29	29	30	1ère semaine mars

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

STATUTS

Modifiés en A G Ex le 12 / 12 2007

ART. 1

Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

ART. 2

But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3

Siège social

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, commune du Cellier, Loire Atlantique, adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4

Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personne ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

ART. 5

Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6

Radiations

La qualité de membre se perd par : a) la démission; b) le décès; c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre; d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ART. 7

Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8

Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;**
- 2) des subventions éventuelles;**
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;**
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.**

ART. 9

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice président et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10

Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale :

Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits

De 21 à 35 membres 3 droits

De 36 à 50 membres 4 droits

De 51 à X membres 5 droits.

ART. 12

Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13

Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

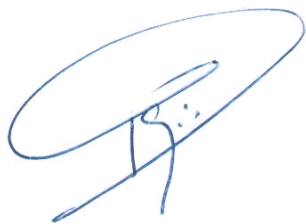
ART. 14

Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Le président
Michel RAULT**

**Le secrétaire
René DELRIEU**



Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur modifié et adopté par l'Assemblée Générale du 17 décembre 2008.

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4 et les golfeurs qui adhérant sans interruption à notre association, ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font partie aussi de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur.
Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

Article 2 : Inscription dans une équipe :

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés :

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante.

Les récidivistes notoires, pourront être exclus de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions :

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres.

En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix :

Les prix, en fin de compétitions, ne seront remis qu'aux golfeurs présents.

Lors de la finale les prix sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 Droits de vote

Lors des assemblées générales ne seront autorisés à voter pour les décisions concernant le fonctionnement interne, que les délégués. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Rédigé et approuvé le : 17 décembre 2008

Le secrétaire
René Delrieu

Le président
Michel Rault



PALMARES 2008

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD

Brut

1 ^{er}	:	NOUHAUD Paul	NANTES VIGNEUX
2 ^{ème}	:	LEVET Claude	ILE D'OR
3 ^{ème}	:	MACHERET Philippe	SARGE
4 ^{ème}	:	STACKLER Philippe	ST JEAN DE MONTS

1ere Série Net

1 ^{er}	:	NOEL Luc	SAVENAY
2 ^{ème}	:	CORBIZ Zivomir	ST JEAN DE MONTS
3 ^{ème}	:	PIEKOSZ Stanilas	PORNIC
4 ^{ème}	:	MARAIS Alain	PORNIC

2ème Série Net

1 ^{er}	:	LANGLAIS Richard	SARGE
2 ^{ème}	:	LOUVIGNY Paul	CHOLET
3 ^{ème}	:	GRAFFIN Gérard	CHOLET
4 ^{ème}	:	RAULT Michel	LE MANS

3ème Série Net

1 ^{er}	:	CHAMBRIER Jean-Marie	SABLE
2 ^{ème}	:	GOBIN Roger	PORNIC
3 ^{ème}	:	HENRY Jean-Claude	GUERANDE
4 ^{ème}	:	MASSIN J-Bernard	NANTES ERDRE

Vétéran Net

1 ^{er}	:	VACHER Claude	GUERANDE
2 ^{ème}	:	CHIPPINGTON Alan	GUERANDE
3 ^{ème}	:	DELRIEU René	ILE D'OR
4 ^{ème}	:	LAMIRAUX Christian	NANTES VIGNEUX

Net Dame

1 ^{ere}	:	LIBOUREAU Nicole	BAUGE
2 ^{ème}	:	DELRIEU Marie	ILE D'OR
3 ^{ème}	:	TRENTIN Françoise	SAVENAY
4 ^{ème}	:	PARESSANT Marinette	ST JEAN DE MONTS

MEILLEURE PARTICIPATION

1 ^{er}	:	PIEKOSZ Stanislas	PORNIC	(18)
2 ^{ème}	:	MACHERET Philippe	SARGE	(15)
	:	VACHER Claude	GUERANDE	(15)

CHAMPIONNAT GREENSOME

1er Brut	: BARRAUD Jean-Pierre / LEVET Claude	ILE D'OR
2ème Brut	: MALINGE Gérard / TRAPATEAU Alain	ANGERS ST JEAN des MAUVRETS
3ème Brut	: GRENIER Jean / HY Annick	ANGERS ST JEAN des MAUVRETS
4 ^{ème} Brut	: BOSCH Chantal / DELION Luc	VIGNEUX / SAVENAY

TROPHEE J.P BARRAUD

1er Net	: PLOU Gabriel / RUEL Patrick	ALENCON
2ème Net	: JONHER Jeanne / LUZY André	CARQUEFOU
3ème Net	: CORBIZ Zivomir / RAUTUREAU Gérard	ST JEAN DE MONTS
4 ^{ème} Net	: CERBELLE Lionnel / LE COADOU Jean-Pierre	LAVAL

TROPHEE Roger MACE (Match Play inter-clubs)

1er	: SAINT JEAN DE MONTS 2
2ème	: SAVENAY 2
3 ^{ème}	: BAUGE
4 ^{ème}	: SAINT JEAN DE MONTS 1
Dernier	: ANGERS ST JEAN DES MAUVRETS

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD

PREMIERE DIVISION

1 ^{er}	TROPHEE Albert JULAUDE	: SAINT JEAN DE MONTS
2 ^{ème}	TROPHEE Jean BENTZ	: PORNIC
3 ^{ème}		: ANGERS SAINT JEAN DES MAUVRETS
4 ^{ème}		: CARQUEFOU

POULE D'HONNEUR

1 ^{er}	: NANTES VIGNEUX
2 ^{ème}	: BAUGE
3 ^{ème}	: NANTES ERDRE

POULE PROMOTION

1 ^{er}	: SAVENAY
2 ^{ème}	: GUERANDE
3 ^{ème}	: ILE D'OR

INTER CLUB BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

VICTOIRE PDL

CALENDRIER 2009

Championnat match play (32 équipes) 8 poules de 4, 8 qualifiés puis: 1/4, 1/2, finale

Mois	Jours	Dates	Tours	Lieu A&B	Lieu C&D	Lieu E&F	Lieu G&H	
MARS	mardi	03	1er tour	Laval	Saumur	Fontenelles	Le Croisic	
	mardi	10	2eme tour	Alençon	Ile d'Or	Guérande	Ntes Erdre	
	mardi	17	3eme tour	Sargé	Avrillé	St jean Monts	Vigneux	
	mardi	24	1/4 finale	Anjou		Carquefou		
	mardi	31	1/2 finale	Cholet				
	Avril	mardi	07	Finale	Angers St Jean			

Championnats club & indiv stableford (5 poules de 5) et double greensome

Mois	Jours	Dates	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	
			Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	
AVRIL	jeudi	16	Alençon	Anjou	Ile d'Or			
	mardi	21				La Bretesche	Fontenelles	
	jeudi	23	1ère journée Greensomes: LAVAL CHOLET PORT BOURGENAY					
	mardi	28				Guérande	Vigneux	
	jeudi	30	Sargé		St Jean Monts			
MAI	mardi	05		Angers				
	jeudi	07	2ème journée Greensomes: LE MANS 24H ANJOU SAVENAY					
	mardi	12		Avrillé		Pornic		
	jeudi	14	Sablé		Cholet			
	mardi	19		Baugé			Le Croisic	
	mardi	26	Le Mans 24h			La Baule		
JUN	jeudi	28			Carquefou		Savenay	
	mardi	02	Laval			Domangère		
	jeudi	04		Saumur	Ntes Erdre		Port Bourgenay	
	mardi	09	Réservé réunion de CA					
jeudi	11	3ème journée Greensomes: BAUGE LA BAULE LES FONTENELLES						

Championnat club & indiv stableford finales (5journées)

Mois	Jours	Dates	1ère Div (5, 1ers)	Honneur (5, 2èmes)	Promotion est	Promotion ouest	
JUIN	ma/je	16/18	1ere J	1ere J	1ere J	1ere J	
JUIN	jeudi	25	Finale Grensome: CARQUEFOU				
SEPT	ma/je	01/03	2eme J	2eme J	2eme J	2eme J	
	ma/je	08/10	3eme J	3eme J	3eme J	3eme J	
	ma/je	15/17	4eme J	4eme J	4eme J	4eme J	
	me/je	23/24	Bretagne/PDLL				
OCT	ma/je	30/01	5eme J	5eme J	Finale promotion 1/2 & 3/4		
	ma/je	06/08	Réservés matchs remis				
	ma/je	13/15	St Jean Monts & Fontenelles Finale & diner de gala				

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2009

Règlement

- 1 Etre volontaire pour la participation
- 2 32 équipes engagées
- 3 8 groupes géographiques de 4 équipes de 6 joueurs ou joueuses.
- 4 Chaque groupe A, B, C, D, E, F, G, H sera attribué par situation géographique au mieux des intérêts de chaque club.
- 5 Les joueurs ou joueuses doivent être membre de l'Association des Seniors des Pays de la Loire (cotisation à jour) et cotisant à l'année du club engagé.
- 6 Total de l'index de l'équipe à 85 avec au maximum 2 joueurs ou joueuses avec un index inférieur à 10. L'index de chaque joueur ou joueuse sera celui du début de la compétition. Le total d'index ne doit pas être arrondi.
- 7 Le nombre de dames présentes dans les équipes n'est pas limité. Pour les camps, les équipes peuvent être mixtes.
- 8 Les feuilles de match devront être communiquées aux Capitaines adverses, 15 minutes avant le premier départ (soit des doubles, soit des simples).
- 9 Sur la feuille de match, l'ordre des camps devra être dans l'ordre croissant de l'index. Pour les doubles, il en sera de même.
- 10 Si en double ou en simple les camps ont le même index, le Capitaine aura le libre choix de l'ordre.
- 11 Un camp (ou un joueur pour les simples) absent ou forfait aura match perdu, les camps suivants sur la feuille de match (ou un joueur ou joueuse pour les simples) ne changent pas de position. Les joueurs absents le matin pourront jouer l'après midi.
(en conformité avec l'alinéa 13).
- 12 Chaque club peut engager 2 équipes dans la limite des 16 équipes par zones. Dans le cas où le nombre d'équipes candidates serait supérieur à 16 équipes par zone, il sera tenu compte des résultats et classements des années antérieures.

- 13 Au **cas*** ou un ou plusieurs clubs engagent 2 équipes, les joueurs de l'équipe 2 ne pourront en aucun cas être intégrés dans l'équipe 1 et vice et versa sous peine de disqualification. Aucune équipe n'est figée et les joueurs pourront être remplacés d'un match à l'autre sauf pour le **cas*** précité.
- 14 Dans chaque groupe, chaque équipe rencontrera les 3 autres équipes en match-play (9 trous en double avec départ en shoot-gun, repas, et 12 trous en simple). Le match gagné rapportera 2 points, perdu 1 point et le forfait 0 point. Pour chaque rencontre le départage des équipes en cas d'égalité se fera par un play-off entre un joueur(se) de chaque équipe désigné par le capitaine d'équipe jusqu'à la mort subite. A l'issue des 3 rencontres, en cas d'égalité entre 2 équipes, le départage se fera par le résultat de la rencontre entre ces 2 équipes. Si égalité entre 3 équipes le départage se fera par le match-average entre ces 3 équipes.
- 15 A l'issue du premier tour, les premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le tableau final.
- 16 La deuxième phase se déroulera par élimination directe (voir tableau).
- 17 Le premier recevra le trophée Roger MACE.
- 18 Le moins bon des phases préliminaires se verra attribuer la « Marie Spoon ».
- 19 Les résultats seront transmis le soir même par mail, suivi par l'envoi par courrier des feuilles de match à Michel Rault, qui assurera la gestion des résultats.

ATTRIBUTION DES EQUIPES

Nombre d'équipe

ZONE EST

ALENCON	1
LAVAL	2
24 HEURES LE MANS	1
SARGE	2
AVRILLE	2
BAUGE	1
ANGERS ST JEAN	2
ANJOU GOLF	1
SAUMUR	1
SABLE	1
ILE D'OR	1
CHOLET	1
TOTAL	16

ZONE OUEST

NANTES VIGNEUX	2
NANTES ERDRE	1
CARQUEFOU	1
LA BAULE	1
GUERANDE	1
LE CROISIC	1
LA BRETESCHE	1
SAVENAY	2
PORNIC	2
LA DOMANGERE	1
SAINT JEAN DE MONTS	2
LES FONTENELLES	1
TOTAL	16

TOTAL

32 équipes

CONSTITUTION DES POULES

POULE A	1	ALENCON
	2	LAVAL A
	3	SARGE A
	4	LE MANS
POULE B	5	SARGE B
	6	LAVAL B
	7	SABLE
	8	BAUGE
POULE C	9	SAUMUR
	10	AVRILLE A
	11	ANJOU
	12	ANGERS A
POULE D	13	ILE D'OR
	14	CHOLET
	15	ANGERS B
	16	AVRILLE B
POULE E	17	LES FONTENELLES
	18	SAINT JEAN DE MONTS A
	19	GUERANDE
	20	PORNIC A
POULE F	21	LA DOMANGERE
	22	SAINT JEAN DE MONTS B
	23	PORNIC B
	24	CARQUEEFOU
POULE G	25	LE CROISIC
	26	NANTES VIGNEUX A
	27	SAVENAY A
	28	LA BRETESCHE
POULE H	29	NANTES ERDRE
	30	LA BAULE
	31	NANTES VIGNEUX B
	32	SAVENAY B

LES PREMIERS DE CHAQUE POULE SONT QUALIFIES POUR LE TABLEAU FINAL.

LIEUX DES RENCONTRES

Les rencontres des poules A et B se joueront sur les golfs de LAVAL, ALENCON et SARGE

Les rencontres des poules C et D se joueront sur les golfs de SAUMUR, ILE D'OR et AVRILLE.

Les rencontres des poules E et F se joueront sur les golfs des FONTENELLES, GUERANDE et ST JEAN DE MONTS.

Les rencontres des poules G et H se joueront sur les golfs de LE CROISIC, NANTES ERDRE et VIGNEUX.

Les ¼ de finale Zone Est se joueront sur le golf de ANJOU GOLF.

Les ¼ de finale Zone Ouest se joueront sur le golf de CARQUEFOU.

Les ½ finales se joueront sur le golf de CHOLET.

La finale et petite finale se joueront sur le golf d'ANGERS St JEAN.

TABLEAU FINAL

1A :

1D :

1B :

1C :

1E :

1H :

1F :

1G :

Match-play tableau des rencontres de poules 2009

Dates	Mardi 03 mars		Mardi 10 mars		Mardi 17 mars	
Lieux	<i>Laval</i>	résultat	<i>Alençon</i>	résultat	<i>Sargé</i>	résultat
Poules A	Alençon		Alençon		Alençon	
	Laval A		Sargé A		Le Mans	
	Sargé A		Laval A		Sargé A	
	Le Mans		Le Mans		Laval A	
	Sargé B		Sargé B		Sargé B	
B	Laval B		Sablé		Baugé	
	Sablé		Laval B		Laval B	
	Baugé		Baugé		Sablé	

Dates	Mardi 03 mars		Mardi 10 mars		Mardi 17 mars	
Lieux	<i>Saumur</i>	résultat	<i>Ile d'Or</i>	résultat	<i>Avrillé</i>	résultat
Poules C	Saumur		Saumur		Saumur	
	Avrillé A		Anjou		Angers A	
	Anjou		Avrillé A		Avrillé A	
	Angers A		Angers A		Anjou	
	Ile d'Or		Ile d'Or		Ile d'Or	
D	Cholet		Angers B		Avrillé B	
	Angers B		Cholet		Cholet	
	Avrillé B		Avrillé B		Angers B	

Match-play tableau des rencontres de poules 2009

Dates	Mardi 03 mars		Mardi 10 mars		Mardi 17 mars	
Lieux	<i>Fontenelles</i>	résultat	<i>Guérande</i>	résultat	<i>St Jean Monts</i>	résultat
Poules						
E	Fontenelles		Fontenelles		Fontenelles	
	St J Monts A		Guérande		Pornic A	
	Guérande		St J Monts A		St J Monts A	
	Pornic A		Pornic A		Guérande	
F	Domangère		Domangère		Domangère	
	St J Monts B		Pornic B		Carquefou	
	Pornic B		St j Monts B		St J Monts B	
	Carquefou		Carquefou		Pornic B	

Dates	Mardi 03 mars		Mardi 10mars		Mardi 17mars	
Lieux	<i>Le Croisic</i>	résultat	<i>Ntes Erdre</i>	résultat	<i>Vigneux</i>	résultat
Poules						
G	Le Croisic		Le Croisic		Le Croisic	
	Vigneux A		Savenay A		la Bretesche	
	Savenay A		Vigneux A		Vigneux A	
	La Bretesche		La Bretesche		Savenay A	
H	Ntes Erdre		Ntes Erdre		Ntes Erdre	
	La Baule		Vigneux B		Savenay B	
	Vigneux B		La Baule		La Baule	
	Savenay B		Savenay B		Vigneux B	

SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE
CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2009

TROPHÉE Roger MACÉ

date:

Golf:

tour:

Poule:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

GREENSOMES

index	cum.	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	cum.	index
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	1 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	2 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	3 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Total index ≥ 85

TOTAL

Total index ≥ 85

SIMPLES

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
<input style="width: 100%;" type="text"/>	1 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	2 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	3 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	4 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	5 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	6 <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Total index ≥ 85

TOTAL

Total index ≥ 85

TOTAL GÉNÉRAL

VAINQUEUR:

signature capitaine:

signature capitaine:

Pas de match nul: départage par play off entre un joueur de chaque club, en mort subite

CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensome stableford)

Règlement

- 9 épreuves réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- Chaque équipe est libre de choisir un parcours parmi les trois. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs.
- Finale sur une journée avec un maximum de 60 équipes. Ne pourront être qualifiées que les équipes ayant disputé au minimum 2 compétitions. Parmi celles-ci seront qualifiées d'office les 20 premières en brut et en net. Les autres seront prises par ordre d'inscription.
- Pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- Les camps pourront être mixtes.
- Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- Par compétition, un classement brut et un classement net. Pas de cumul.
- Des points pour le classement, sont attribués par place : 12-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp pour sa participation.
- Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats, sur les 3 journées de compétition plus les points de la finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera par le classement de la finale.
- L'équipe classée première en net recevra le trophée J.P BARRAUD.
- **Les résultats bruts et nets devront être envoyés le soir même par mail en pièce jointe à Michel Rault qui gèrera les résultats.**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL & CLUBS STABLEFORD

- 25 clubs répartis en 5 zones géographiques.
- Un championnat qualificatif par zone.
- 5 compétitions par zone.
- Inscription des participants par les Délégués de chaque club (Les délégués envoient une invitation à tous les golfs plus une au Président et Secrétaire pour archivage).
- Des points seront attribués par place (10 , 8, 7 , 6 et 5).
- Classement par cumul des points. Prise en compte des 5 résultats par équipe pour le classement. Les équipes incomplètes verront leur nombre de points amputé de 1 point par joueur manquant, 2 pour 2 etc.. et totaliseront 0 point pour un forfait général.

CONSTITUTION DES GROUPES :

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E
ALENCON	ANGERS	CARQUEFOU	GUERANDE	LE CROISIC
LAVAL	ANJOU GOLF	CHOLET	LA BAULE	LES FONTENELLES
LE MANS 24H	AVRILLE	ILE D'OR	LA BRETESCHE	NANTES VIGNEUX
SABLE	BAUGE	NANTES ERDRE	LA DOMANGERE	SAVENAY
SARGE	SAUMUR	St JEAN DE MONTS	PORNIC	PORT BOURGENAY

Les joueurs de chaque groupe pourront jouer en individuel toutes les compétitions possibles, dans la mesure où les clubs organisateurs auront des places disponibles.

-PHASE QUALIFICATIVE

Du début du mois d'avril début juin.

**5 rencontres par groupe. Prise en compte des 5 résultats pour établir le classement.
Les équipes incomplètes verront leur nombre de points amputé de 1 point par joueur manquant, 2 pour 2 etc...**

**1^{er} : 10 pts – 2^{ème}: 8 pts – 3^{ème}: 7pts – 4^{ème}: 6pts – 5^{ème}: 5pts
Le golf qui ne présentera pas de joueurs marquera 0 pt.**

Pour toutes les compétitions, seront retenu pour le classement des clubs :

le meilleur score brut * stableford + les 4 meilleurs scores nets stableford (soit le total de 5 joueurs, le meilleur brut ne pouvant être intégré une deuxième fois) .

*** En cas d'égalité de point en brut entre 1, ou plusieurs joueurs d'une même équipe, il sera pris en compte pour le brut de l'équipe, le meilleur classement ELKA du résultat de la compétition.**

En cas d'égalité, nous départagerons par le 5^{ème} score net et ainsi de suite. Le classement de chaque groupe sera établi par l'addition des points obtenus au cours des 5 rencontres (en cas d'égalité nous départagerons par le total des cartes retenues pour le classement) .

-PHASE FINALE

De juin à octobre rencontres organisées le mardi ou jeudi selon possibilité offerte par les golfs

Les golfs classés **1^{er}** de chaque groupe constitueront la **1^{ère} division** et joueront 5 rencontres pour les places 1 à 5, sur leurs golfs respectifs

Les golfs classés **2^{ème}** de chaque groupe constitueront la Poule **Honneur**, et joueront 5 rencontres sur leurs golfs respectifs.

Les clubs classés **3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}**, joueront en Poule **Promotion**.

La poule Promotion sera scindée en 2 groupes géographiques Est et Ouest en fonction des golfs qualifiés. Ils se rencontreront dans chaque groupe sur 4 parcours. Une finale sur terrain neutre réunira les équipes classées 1^{ères} et deuxièmes pour déterminer le classement 1 - 2 et 3 - 4.

Les parcours organisateurs seront désignés en réunion de CA.

L'attribution des points pour chaque rencontre se fera comme pour la phase qualificative:

Première Division, Honneur et Promotion: 10 – 8 – 7 – 6 - 5 points.

Les équipes incomplètes verront leur nombre de points amputé de 1 point par joueur manquant, 2 pour 2 etc... Le golf qui ne présentera pas de joueurs marquera 0 point.

Le classement final de la 1^{ère} division et de l'Honneur se fera par l'addition des points obtenus lors des 5 compétitions. Il déterminera le classement définitif du championnat.

En cas d'égalité de 2 ou plusieurs clubs à l'issue du dernier jour, il sera pris en compte le total des cartes retenues pour le classement des rencontres. Si encore égalité nous départagerons par le 5^{ème} score en net de la dernière journée et ainsi de suite.

Le classement des 2 groupes promotion s'effectuera avec les règles ci-dessus. Les 2 premiers de chaque groupe s'affrontant en finale comme précisé précédemment

PREMIERE DIVISION

Le golf classé 1^{er} recevra le trophée Jean BENTZ

Le golf classé 2^{ème} recevra le trophée Albert JULAUDE

Le troisième un trophée commémoratif

POULE D'HONNEUR

Le golf classé 1^{er} recevra le trophée Honneur

Le second un trophée commémoratif

Le troisième un trophée commémoratif

POULE PROMOTION

Le golf classé 1^{er} recevra le trophée Promotion

Le second un trophée commémoratif

Le troisième un trophée commémoratif

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL en STABLEFORD

Toutes les compétitions du championnat club stableford sont ouvertes.

Inscription individuelle sur liste d'attente lorsqu'on ne joue pas pour son club.

En fonction du nombre d'inscrits à la compétition du groupe ou de la poule, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membre extérieur au groupe ou à la poule.

Des points seront attribués par place : 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 et 1 pour chaque participation.

Classement final Brut et Net par cumul des points acquis sur les 10 meilleurs résultats.

Départage des ex-æquo par le total des scores des 10 rencontres prises en compte.

Classements finaux individuels cumulés :

Brut général, net : Dames, Vétérans, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} séries.

SERIES DE CLASSEMENT et REMISE des PRIX

- 3 séries non modulables comportant les hommes et les femmes.
- 1ere série : 0 à 15,4
- 2eme série : 15,5 à 20,4
- 3eme série : 20,5 à 28,4

L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleurs gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans **l'amitié et la convivialité, avec un esprit de gentleman-compétiteur.**

Remise des prix

Les prix seront attribués aux personnes présentes lors de la remise des prix.

Seront récompensés :

- Le 1^{er} brut général
- Le 1^{er} Net vétérans
- Première série : 1^{er} net
 - 2^{ème} net
 - 3^{ème} net
- Deuxième série: 1^{er} net
 - 2^{ème} net
 - 3^{ème} net
- Troisième série: 1^{er} net
 - 2^{ème} net
 - 3^{ème} net

TIRAGE AU SORT POUR LES PRESENTS A LA REMISE DES PRIX.

La gestion de la compétition et l'envoi des résultats à Fernand Canselier, devront être effectués le soir même si possible, conformément à la notice ELKA fournie sous forme de texte et également présente dans une clé USB qui sera remise à tous les délégués

Compétitions & règlements 2009 définis et mis au point par le conseil d'administration. Rédigés par Michel Rault président et René Delrieu secrétaire.

RENE DELRIEU
Secrétaire, chargé des calendriers et règlements

ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club et de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
 - S'assurer des dates disponibles (qualité du terrain, carottage, etc...)
 - S'assurer du montant des green-fees (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus l'édition des cartes de score, leur saisie et sortie des résultats.
 - S'assurer de la disponibilité du restaurant et du tarif du repas golfeur.
 - Si le pot de l'amitié pris à l'issue de la remise des prix n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maxi (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs) L'allocation pot est calculé sur la base maxi de 1,5€x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour une quarantaine de personnes.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour la soirée de gala.
 - S'assurer de l'emplacement prévu pour la remise des prix et du matériel nécessaire (tables, micro, etc...).
 - Réserver les départs de 8h à 13h30 en général).
 - Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, 15 jours avant la compétition (par lettre ou mail) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
 - Collationner les inscriptions et organiser les départs en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des désiratas éventuels de chacun.
 - 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des heures de départ des participants.
 - S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
 - S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.
 - S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.
 - Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
 - S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats ELKA de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements .
 - **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
 - Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association) lorsqu'il remet sa carte de score.
 - Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
 - Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
 - Organiser et réaliser la remise des prix.
 - Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
 - Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
 - (1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.
- nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

POUR COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ. Ayez vos tees, relève pitch et balle marquée prête. Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, quittez rapidement l'aire de jeu.

Partout sur le parcours :

- Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.
- Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes autorisées.
- En compétition, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et il ne sert à rien de laisser passer une partie, cela augmente le retard pour tout le monde .La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- Allez directement à votre balle et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la votre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- Etudiez votre ligne de putt pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, quittez le green et marquez vos scores au départ du trou suivant.

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU= 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDL

FEUILLE DE MATCH

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 4 €=

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

SIGNATURE DU DELEGUE OU DE SON REPRESENTANT

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

SOIREE DE GALA

Lors de cette soirée seront récompensés :

- **en championnat individuel :**
 - Les 4 meilleurs bruts stableford**
 - Les 4 meilleurs net stableford de chaque série**
 - Les 4 meilleurs net stableford vétérans**
 - Les 4 meilleurs net stableford dame**

Pas de cumul mais chaque lauréat se verra attribuer, en cas de plusieurs nominations, le lot le plus important.

- **La meilleure participation.**
- **Les 4 premières équipes en brut et en net du championnat greensome.**
- **Les 4 premières équipes du championnat de match-play.**

RENCONTRE BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

Avec le Président de la région Bretagne nous avons décidé de sélectionner 16 équipes par région pour que cette compétition soit moins longue et plus facilement gérable.

Pour cette rencontre seront qualifiés d'office les 3 premiers de chaque zone à l'issue de la phase qualificative du championnat stableford soit 15 équipes plus une équipe choisie par le C.A. En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes pour cette compétition, le Président se réserve le droit de désigner des remplaçants parmi les équipes classées 4ème ou 5ème.

La compétition des Présidents se déroulera comme par les années précédentes.

MEMBRES DU C.A

Fonction	NOM Prénom	Adresse Code postal ville	f m	telephone fixe telephone mobi	mail
Président	Rault	32, rue des péniches	f	02 43 23 93 16	
	Michel	72000 Le Mans	m	06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Secrétaire	Delrieu	81 rue André Chénier	f	02 40 83 02 19	
	René	44150 Ancenis	m		rene.delrieu@orange.fr
Trésorier	Viteur	L'hermenaudière-les Loges	f	09 60 10 81 94	
	Daniel	72440 Coudrecieux	m		daniel.viteur@orange.fr
Premier	Chaudemanche	13 rue Charles Cabaret	f	02 43 82 44 94	
Vice président	Alain	72000 Le Mans	m	06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Deuxième	Foillet	18 rue du Bois Blanc	f	02 51 58 62 15	
Vice président	Pierre	85160 St Jean de Monts	m		pierre.foillet@gmail.com
Trésorier adjoint	De la Moran-	8 Parc de Beauregard	f	02 43 53 18 07	
	dais Dany	53000 Laval	m	06 82 28 74 27	delamorandais.dany@neuf.fr
Respons informa- tique & résultats	Canselier	18 avenue du Littoral	f	02 40 61 06 97	
	Fernand	44380 Pornichet	m	& 0272980697	fernand.canselier@libertysurf.fr
Webmaster	Grolleau	24 rue Jousselin	f	02 43 06 92 99	
Site Internet	Michel	53200 Château Gontier	m	06 82 58 46 18	Grolmic@aol.com
Membre	Glaud	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie	f	02 40 23 30 67	
	Philippe	44420 La turballe	m	06 62 15 36 44	philippe.glaud@tele2.fr
Membre	Lefebvre	17 rue de la Bretonnière	f	02 40 94 83 34	-
	Pierre	44880 Sautron	m	06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@wanadoo.fr
Membre	Magne	12 rue de la Crochadière	f	02 43 28 87 55	-
	Serge	72000 Le Mans	m		segmagne@orange.fr
Membre	Michel	La Boirie	f	02 41 90 12 31	
	Alain	49150 Cheviré le Rouge	m	06 15 80 01 99	alainmichel1@hotmail.fr

DELEGUE(E)S

	Prénom	Code postal ville	m	téléphone mobi	mail délégué
Alençon	Aubry	22 rue des Fonderies	f	02 33 29 12 86	
	Alain	72610 Arçonnay	m	06 33 02 65 04	aaubry1@gmail.com
Angers St J	Doizy	7 chemin des Fougerais	f	02 41 91 92 61	jean-pierre.gregoire2@wanadoo.fr
	François	49610 Juigné sur Loire	m		francois.doizy@club-internet.fr
Anjou	Allard	La Touche	f	02 41 32 21 89	aldo.angers@voila.fr
	Michel	49140 Villévêque	m	06 47 45 85 64	mgallard01@tele2.fr
Avrillé	Soul	11 av de la Haye aux Bonhommes	f	02 41 69 34 80	
	Daniel	49240 Avrillé	m	06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr
Baugé	Michel	La Boirie	f	02 41 90 12 31	
	Alain	49150 Cheviré le Rouge	m	06 15 80 01 99	alainmichel1@hotmail.fr
Carquefou	Jaccaz	38 rue Martinière	f	02 40 40 50 68	-
	Michèle	44300 Nantes	m	06 87 01 31 21	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
Cholet	Louvigny	6 bis rue Foulques-Nerra	f	02 41 64 78 06	
	Paul	49230 Montfaucon Montigné	m	06 22 85 71 38	secretaire@asgolfcholet.com
Erdre	Morin	20 rue Frédéric Chopin	f	02 51 71 39 77	robert.perrault@tele2.fr
	Yves	44120 Vertou	m	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
Guérande	Deschamps	25 Boulevard de l'Océan	f	02 40 11 31 38	
	Jacques	44500 La Baule	m	06 08 47 84 08	deschampsja@wanadoo.fr
Ile d'Or	Delrieu	81 rue André Chénier	f	02 40 83 02 19	
	Marie	44150 Ancenis	m		rene.delrieu@orange.fr
La Baule	Glaud	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie	d	02 40 23 30 67	-
	Philippe	44420 La turballe	f	06 62 15 36 44	philippe.glaud@tele2.fr
La Bretesche	Imbert	21 La Noé	f	02 40 01 42 36	
	Claude	44530 Saint Gildas des Bois	m	06 75 47 53 55	claud.imbert@hotmail.fr
La Domangère	Ravon	34 rue Salengro	f	02 51 37 93 46	
	Robert	85000 La Roche sur Yon	m	06 85 91 86 90	trebor.novar@wanadoo.fr
Laval	Pottier	4 rue André de Lohéac	f	02 43 01 03 19	
	Alain	53150 Montsurs	m	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	Michaud	3 rue Jules Ferry	f	02 40 23 25 66	
	Gérard	44490 Le Croisic	m	06 32 70 27 50	gemich@tele2.fr
Le Mans	Chaudemanche	13 rue Charles Cabaret	f	02 43 82 44 94	
	Alain	72000 Le Mans	m	06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
LesFontenelles	Rafin	17 rue de l'Opale	f	02 51 54 27 85	
	Jacques	85800 Le Fenouillier	m		rafin.jacques@wanadoo.fr
Pornic	Marais	12 rue Rapine	f	02 40 82 40 74	
	Alain	44210 Pornic	m	06 60 10 06 47	marais44@orange.fr
Port Bourgenay	Smondack	98 lmpasse Verger	f	02 51 22 53 58	
	Alain	85440 Talmont St Hilaire	m	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Sablé	Chambrier	44 rue Camille Breton	f	02 43 95 86 37	guy.buailon@orange.fr
	Jean-Marie	72300 Auvers le Hamon	m	06 81 52 44 92	jean-marie.chambrier@wanadoo.fr
Sargé	Delatre	16 rue Emmanuel Maire	f	02 43 82 44 87	
Le Mangolfier	Gilbert	72000 Le Mans	m	06 81 67 25 61	mlgdelatre@orange.fr
Saumur	Guillemet	05 place de Verdun	f	02 41 52 52 31	
	Pierre	49400 Saumur	m	06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	Guérin	3 Rue de la Brière	f	02 40 58 37 63	
	Bernard	44260 La Chapelle Launay	m	06 60 08 95 32	bgma.guerin@wanadoo.fr
St Jean Monts	Foillet	18 rue du bois Blanc	f	02 51 58 62 15	bpaessant@gmail.com
	Pierre	85160 Saint Jean de Monts	m		pierre.foillet@gmail.com
Vigneux	Lefebvre	17 rue de la Bretonnière	f	02 40 94 83 34	
	Pierre	44880 Sautron	m	06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@Wanadoo.fr

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

GOLF DE

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour la Xeme journée de compétition du **groupe** le :

2009

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : Boules jaunes et rouges, on place la balle.

CONDITIONS : Green fee : Droit de jeu : **4 €**(en espèces)

INSCRIPTIONS : Par téléphone fax : Mail :
Avant le :

HEURES DE DEPARTS :
Disponibles à partir de
Elles seront faxées dans les clubs.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : **Ouvert à tous, priorité aux participants du championnat individuel & club, du groupe.**

En vous espérant nombreux à cette journée, amicalement.

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

FEUILLE D'INSCRIPTION

Golf de.....

Lieu de la compétition :

Date :

Tel :

Fax :

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Départ